

ENGAGEMENT et DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ – FULL ACCESS

Je soussigné(e) _____
adhérent Full Access (Accès libre) de la Salle Bushido Académie St-Affrique »,
m'engage à respecter les consignes suivantes :

- Je peux venir 7/7 jours de 6h00 à 23h00 à la salle de musculation et zone dojo.
Sauf pendant les cours club et les créneaux de coaching. Voir planning affiché à la salle.
- Je dois respecter les lieux :
 - ☞ Maintiens de la propreté. Rangement et nettoyage du matériel après utilisation.
 - ☞ Éteindre lumière et escalier lors de mon départ de la Salle.
 - ☞ Toute dégradation doit être de suite signalée au bureau du club : 06.84.75.25.58
 - ☞ Je me porte également garant(e) financier en cas de dégradation volontaire que je pourrais occasionner durant ces séances.
- J'ai pris connaissance du Règlement intérieur du club Bushido Académie St-Affrique et y adhère.
- Je ne dois donner sous aucun prétexte le code d'accès à la salle, ni de faire rentrer une personne extérieure au club ou qui n'a pas le Full Access. Sous peine d'exclusion immédiate et sans remboursement.
- Je décharge tous les membres de l'association « Bushido Académie St-Affrique » de toute responsabilité en cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de ma participation à une séance. Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de l'association et des ses membres.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité, réserve le droit à l'association de ne pas me donner le droit d'accès aux séances libres.

Date et Signature

Précédé de la mention : Lu et approuvé